

Directeur

Voirie et Propreté urbaine

Le Pays de Douarnenez, ça vous tente ? Ça tombe bien, on recrute !

Situé dans le département du Finistère, vous serez séduit par le Pays de Douarnenez, ses chemins de randonnées, ses plages, ses ports et ses célèbres festivals. Territoire de caractère, dynamique, où il fait bon vivre, vous trouverez sur place tous les équipements et les infrastructures indissociables de la vie quotidienne : des commerces et artisans locaux, des grandes enseignes, des écoles (maternelles, primaires, collèges et lycées), de complexes sportifs (stade aquatique, salle multisports, mur d'escalade, centre nautique, skate-park, terrains de tennis, ...), des aires de jeux adaptées et accessibles PMR, une Médiathèque, un Port-Musée, deux cinémas, et bien plus encore ! Contactez-nous, on vous en dira plus et on facilitera votre installation !

Métier : Directeur Voirie et Propreté urbaine

Grade minimum : Technicien

Grade maximum : Ingénieur principal

A défaut, un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans, puis CDI.

Type d'emploi : Permanent

Temps de travail : Temps complet

Lieu de travail : Douarnenez Communauté

Poste à pouvoir le : 1^{er} janvier 2026

Date de limite de candidature : 21 novembre 2025

Descriptif de l'emploi :

Manager et encadrer le secteur Voirie-propreté urbaine. Participer, sous l'autorité de la DST, au processus de décision et à la définition d'une ligne stratégique. Mettre en œuvre, réguler, contrôler et évaluer les plans d'action.

Missions et Activités principales :

Assurer les fonctions de directeur

- Expertise et ingénierie en voirie, circulation et signalisation,
- Conduite de projets (Travaux neufs, requalifications ; Aménagements urbains et ruraux)
- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière de voirie et de propreté urbaine
- Organisation, optimisation et mise en œuvre des orientations et des projets du secteur notamment le règlement de voirie, le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), diverses opérations d'entretien, viabilité hivernale, etc,
- Coordination des interventions des différents intervenants sur le domaine public conformément au règlement de voirie,
- Pilotage des opérations liées à la propreté urbaine : nettoiement mécanique ou manuel, sanitaires, corbeilles, etc.

Encadrement et Management des équipes de la direction

- Organiser la coordination des services (34 agents),
- Animer et encadrer les équipes : mettre en place des procédures, planifier et répartir les activités des services, suivi des absences,
- Réaliser et suivre des entretiens professionnels

Gestion administrative et financière de la direction

- Préparation budgétaire et suivi des crédits,
- Demande et suivi des subventions,

- Préparer les délibérations relatives à son domaine et les commissions ad-hoc.

Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public

Relations fonctionnelles :

- Participation au comité de direction, échanges réguliers avec la direction des services techniques et les élus en charge de la voirie, de la propreté et de l'accessibilité,
- Les élus en charge des travaux sur les communes membres de la communauté,
- Les services communautaires et communaux (techniques et urbanisme) et partenaires institutionnels,
- Les maîtres d'œuvre,
- Les administrés

Particularités du poste :

- Horaires variables et pics d'activités en fonction des obligations du service

Connaissances et expériences :

- Management territorial
- Gestion de projet
- Maîtrise de l'informatique en bureautique (logiciels Word, Excel et Access) et communication
- Maîtrise des techniques de voirie, circulation et signalisation

Qualités comportementales professionnelles :

- Sens de l'écoute
- Sens de l'organisation, esprit d'initiative
- Rigueur
- Qualités relationnelles et rédactionnelles

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Les candidats qui souhaitent se positionner doivent adresser leur candidature (lettre de motivations, CV et dernier arrêté de situation) :

**A l'attention de Madame la Présidente de Douarnenez Communauté
Service des ressources Humaines
2 bis rue d'Estienne d'Orves - 29100 Douarnenez**

Contact : recrutement@douarnenez-communaute.fr / 02 98 74 46 20 – 02 98 74 46 84